

PROMOTION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

« Accroître la professionnalisation des personnels »

a. Présentation

Notre académie est riche de valeurs humaines. Aussi, il est légitime d'en attendre une grande solidarité. Cet esprit de solidarité doit avant tout se matérialiser par une plus grande qualité d'écoute. Il apparaît en effet primordial de se montrer à l'écoute de ses collaborateurs comme de ses collègues.

L'impact des ressources et des relations humaines dans l'efficacité de l'Académie est une évidence. Chaque personnel, acteur du système éducatif, participe au progrès collectifs et contribue à la réussite scolaire de l'ensemble de nos élèves.

Il s'agit donc par une politique volontariste de gestion des ressources humaines de renforcer notre potentiel en mettant l'accent sur la professionnalisation et la gestion qualitative des personnels en donnant à chacun les moyens de renforcer ses compétences et de développer ses capacités à agir dans l'intérêt du système éducatif.

De meilleures conditions d'exercice seront recherchées pour optimiser l'efficacité de l'activité des personnels titulaires et non titulaires.

Des actions de soutien et d'accompagnement seront développées pour accroître la professionnalisation des personnels enseignants, non enseignants et d'encadrement.

A ce titre, une collaboration plus étroite sera établie avec les établissements d'enseignement supérieur pour développer la validation des acquis de l'expérience de nos personnels.

Parallèlement, l'Académie assurera une large promotion des différents métiers de l'Education Nationale et un développement efficace d'un vivier nécessaire au renouvellement des personnels.

Enfin, une gestion individualisée et qualitative permettra à chacun de voir mieux prise en compte sa situation personnelle.

Cette personnalisation de la gestion, par la plus-value qu'elle procure, favorisera le développement d'une culture académique commune, source de cohésion.

b. Objectifs visés

| OBJECTIFS | PROPOSITIONS |
|---|--|
| <p>Objectif 3.1 Améliorer la formation des personnels</p> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagner les personnels dans des projets de formation individuelle, d'équipe, d'établissement, de bassin ■ Elaborer un plan de sortie de la précarité pour les personnels ■ Concevoir et mettre en œuvre un plan de formation de formateurs pour chaque catégorie de personnel ■ Contractualiser avec l'UAG et le Réseau des IUFM ■ Articuler des formations inter-catégorielles pour apprendre à travailler ensemble ■ Rendre systématique le dispositif d'accompagnement et d'accueil des personnels nouvellement nommés dans l'Académie et des entrants ■ Développer et faire connaître l'utilisation des outils de formation à distance |
| <p>Objectif 3.2 Améliorer la gestion des ressources humaines</p> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Développer le sentiment d'appartenance ■ Valoriser l'implication des personnels ■ Donner de la lisibilité ■ Avoir une attitude d'écoute ■ Approfondir la concertation avec les partenaires institutionnels |
| <p>Objectif 3.3 Prendre en charge les personnels en difficulté</p> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Repérer et prévenir les situations des personnels « en souffrance » ■ Elaborer un protocole de prise en charge des personnels repérés comme agents en difficulté. ■ Développer une politique de prévention des conflits ■ Accroître la réactivité des corps d'inspection et de la médecine de prévention ■ Mettre en place une formation obligatoire sur le harcèlement pour les personnels chargés de mission d'encadrement |

Indicateurs de suivi

- Inscription aux stages: Présents/heures de formation offertes. Age des enseignants/ participation au stage ; Participation/ niveau de formation initiale
- Rapport candidats présentés suivant la formation/ candidats reçus
- Nombre de personnes pour lesquelles on trouve une « solution » par rapport au nombre de personnes repérées